



Commission STATUT DE L'ARBITRAGE
Réunion du Mercredi 23 Septembre 2020.
PV 01

Président : Arnaud Delpal

Présents : Jean-Louis Caumes, Christian Cussac, Bernard Debanc, Jean-Pierre Robert, Claude Vidal,

Excusé : Patrick Salomon

Le compte rendu du **PV03** de la réunion du 22 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le Président informe les membres de la CDSA de la correspondance de la CD Arbitrage concernant l'organisation du Stage de Formation pour les Candidats Arbitres pour la Saison 2020/2021 dispensé sur le Département de l'Aveyron, à savoir, les **24, 25 et 31 octobre 2020**. Les dossiers de candidatures Arbitres doivent arriver complets avant le 18 octobre 2020 au secrétariat du District. Passé ce délai, les candidats ne pourront effectuer leur stage en Aveyron et pourront solliciter leur candidature dans un autre District de la Ligue Occitanie.

1 - Liste des arbitres n'ayant pas renouvelé leur activité à la date du 31/08/2020, au regard de l'Article 33 du Règlement du Statut de l'Arbitrage.

Ces décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission compétente dans les conditions de forme et délais prévus aux règlements généraux (Article 191 des Règlements Généraux de la L.M.P.F).

NOM – Prénom	CLUB Non Représenté	Observations
ANZIZI DHOIHIROU	COMBES	Non Renouvelé
BAUDOUNET GREGORY	MILLAU	Non Renouvelé
BESNARD DAVID	MOYRAZES	Non Renouvelé
BROS TOM	PAYS AZUEEN	Non Renouvelé
CECON PASCAL	SALLES CURAN	Non Renouvelé
COSTES CHRISTOPHE	DRUELLE	Non Renouvelé
DUPRE LAURENT	BEZONNES	Non Renouvelé
DUPRE LUDOVIC	SOURCES DE L'AVEYRON	Non Renouvelé
EL KACHAAI WALID	CAMARES	Non Renouvelé
LAGARRIGUE BENOIT	BAS ROUERGUE	Non Renouvelé
LEBSIR ABDELKRIM	HAUT LEVEZOU	Non Renouvelé
MAZARS DAVID	LUC PRIMAUBE	Non Renouvelé
NOURRY PIERRE	RIEUPEYROUX	Non Renouvelé
TOURON BEJAMIN	PARELOUP CEOR	Non Renouvelé
VIROLLE ALAIN	RODEZ AVEYRON FOOTBALL	Non Renouvelé
GAVALDA JEAN FRANCOIS	BROQUIES	Dossier Non Complet
COUDERC VALENTIN	FOOT ROUERGUE	Dossier Non Complet
DESCHAND SEBASTIEN	DOURDOU	Dossier Non Complet
FALIP EMILIEN	LE MONASTERE	Dossier Non Complet
FARES MOHAMED	SAINT AFFRIQUE	Dossier Non Complet
GAL MAILYS	RODEZ AVEYRON FOOTBALL	Dossier Non Complet
GONZALES FRANCISCO	LUC LA PRIMAUBE	Dossier Non Complet
RICARDO ALEXIS	FIRMI	Dossier Non Complet
SOILIHY ADAM	LE MONASTERE	Dossier Non Complet

Note de la CDSA : Dans le cas d'un renouvellement de licence, la Commission rappelle aux Arbitres et aux Clubs qu'un arbitre ne peut couvrir son club que si sa licence est enregistrée sur FOOTCLUB avant le 31 Août (Article 33 du Statut de l'Arbitrage)

2 –SITUATION DES CLUBS DE LIGUE VIS-A-VIS DU STATUT DE L'ARBITRAGE au 31 Août 2020 (Article 48)

La situation des clubs de LIGUE est transmise à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage de la Ligue de Football d'Occitanie (LFO) pour validation sous réserve des dossiers de mutation d'Arbitres en cours :

N°Aff	Clubs L2	Situation au 31/08/2020
505909	RAF	Infraction (manque 1 arbitre et 1 arbitre formé avant le 31/01/2021)

N°Aff	Clubs R1	Situation au 31/08/2020
525743	ONET LE CHATEAU	Ok

N°Aff	Clubs R2	Situation au 31/08/2020
544843	LUC PRIMAUBE	Ok
531494	DRUELLE	Infraction manque 1 arbitre.
582635	SOURCES AVEYRON	Infraction manque 1 arbitre.

N°Aff	Clubs R3	Situation au 31/08/2020
506080	ESPALION	Infraction manque 2 arbitres
552063	ESPOIR FOOT 88	Infraction manque 1 arbitre
550055	JS BASSIN	Ok
524089	LE MONASTERE	Infraction manque 1 arbitre
506103	NAUCELLE	Ok
524819	SEBAZAC	Ok
549427	RIEUPEYROUX	Ok
503171	ST AFFRIQUE	Infraction manque 2 arbitres
554415	SALLES CURAN/CURAN	Infraction manque 1 arbitre
541255	ST GEO/ST ROME	Ok

Note de la CDSA : Les clubs ci-dessus peuvent se mettre en conformité avec le Statut de l'Arbitrage en présentant des candidats aux sessions de formations organisées par la Commission Départementale d'Arbitrage.

La situation des clubs sera réexaminée au 31 janvier 2021.

3 – SITUATION DES CLUBS DE DISTRICT VIS-A-VIS DU STATUT DE L'ARBITRAGE au 31 Août 2020 (Article 48)

La Liste des clubs de DISTRICT non en règle sous réserve des dossiers de mutation d'Arbitres en cours :

Départemental 1 (2 arbitres)

N°Aff	Club	Situation au 31/08/2020
518154	AGUESSAC	ok
551410	BAS ROUERGUE	ok
503091	MILLAU	ok
552544	CAMPUAC/GOLINHAC	ok
551547	FOOT VALLON	ok
505910	REQUISTA	ok
514908	RIGNAC	ok
520605	OLEMPS	ok
512748	VILLEFRANCHE DE RGUE	ok
581891	VILLENEUVE DIEGE	ok

Départemental 2 (2 arbitres)

N°Aff	Club	Situation au 31/08/2020
580612	AGEN GAGES	Ok
550184	ARGENCE VIADENE	Infraction (manque 1 arbitre)
519088	BOZOULS	Infraction (manque 1 arbitre)
551413	PAYS ALZUREEN	Infraction (manque 1 arbitre)
551548	JS LEVEZOU FOOT	Ok
582419	MERIDIENNE D'OLT	Ok
533366	VABRES L'ABBAYE	Ok
523366	ST LAURENT / LA CANOURGUE	Infraction (manque 1 arbitre)

Départemental 3 (1 arbitre)

N°Aff	Club	Situation au 31/08/2020
548417	CAUSSE LESTANG	Ok
522123	BOUSSAC	Ok
550918	COSTECALDE LEST	Ok
506037	COMBES	Ok
590377	DOURDOU	Ok
582717	FOOT ROUERGUE	Ok
546567	FOISSAC	Ok
513297	LAISSAC	Ok
553914	LARZAC VALLEE	Ok
506067	MONTBAZENS	Ok
531275	ST JUERY	Ok
542428	PENCHOT LIVINHAC	Ok
520604	ST GENIEZ D'OLT	Ok

524104	TOULONJAC	Ok
544936	VILL/MOURET/ENTRAYGUES	Ok

Départemental 4 (1 arbitre)

N°Aff	Club	Situation au 31/08/2020
548216	BEZONNES cau	Infraction (manque 1 arbitre)
530125	CANET/PRADES DE SALARS	Infraction (manque 1 arbitre)
535119	CAPDENAC PORT	Ok
551045	HAUT LEVEZOU	Infraction (manque 1 arbitre)
525716	COLOMBIES	Ok
529294	CREISSELS	Ok
535136	SOULAGES BONNEVAL	Ok
548297	GOUTRENS MAYRAN	Infraction (manque 1 arbitre)
550347	MAHORAIS ASC	Ok
519172	MOYRAZES	Infraction (manque 1 arbitre)
550228	PARELOUP CEOR	Infraction (manque 1 arbitre)
525747	ST JULIEN	Ok
581798	ST JEAN LEDERGUES	Ok
526589	STE RADEGONDE	Infraction (manque 1 arbitre)

Départemental 5 (1 arbitre)

N°Aff	Club	Situation au 31/08/2020
546969	AUBRAC 98	Ok
524077	CAMBOULAZET	Infraction (manque 1 arbitre)
547156	BELMONT	Infraction (manque 1 arbitre)
554191	CAMARES	Infraction (manque 1 arbitre)
590280	BOUILLAC	Infraction (manque 1 arbitre)
519251	LA BASTIDE	Infraction (manque 1 arbitre)
551414	LA SELVE RULLAC	Infraction (manque 1 arbitre)
564029	BROQUIES	Infraction (manque 1 arbitre)
581339	MANHAC	Infraction (manque 1 arbitre)
564166	MARTIEL	Infraction (manque 1 arbitre)
525751	SOUYRI	Infraction (manque 1 arbitre)
523512	ST BEAUZELY	Ok
533661	TOURNEMIRE/ROQ	Infraction (manque 1 arbitre)
590224	ST ROME DE TARN	Infraction (manque 1 arbitre)
532060	ST SERNIN/COUPIAC	Infraction (manque 1 arbitre)
548183	VABRE TIZAC	Infraction (manque 1 arbitre)

Note de la CDSA : Les clubs ci-dessus peuvent se mettre en conformité avec le Statut de l'Arbitrage en présentant des candidats aux sessions de formations organisées par la Commission Départementale d'Arbitrage.

La situation des clubs sera réexaminée au 31 janvier 2021.

4 – Etude des Courriers

4-1 / Situation de l'Arbitre RANC Sébastien. LUC PRIMAUBE.

Dossier transmis à la CRSA pour étude

4-2 / Situation de l'Arbitre ABED Zinedine. LE MONASTERE

Dossier transmis à la CRSA pour étude.

4-3 / Situation de l'Arbitre BRUGEL Corentin. DRUELLE.

Dossier transmis à la CRSA pour étude

4-4 / Situation de l'Arbitre YAGOUB Moustafa. Club 545872.

Dossier transmis à la CRSA pour étude

4-5 / Situation de l'Arbitre DUPONT Valentin. RAF.

Dossier transmis à la CRSA pour étude.

4-7 / Situation de l'Arbitre BROS Tom. PAYS AZUREEN.

Confirmation du courrier du 4 août 2020.

4-8 / Situation du Club de PARELOUP CEOR.

Confirmation du courrier du 10 juillet 2020.

4-9 / Situation du club de HAUT LEVEZOU.

Confirmation du courrier du 16 juillet 2020 .

4-10 / Situation de l'Arbitre HARLEZ Morgan. MOYRAZES.

Arbitre considéré comme candidat pour ce club pour la Saison 2020/2021.

4-11 / Situation du club de CAPDENAC Portugais.

Confirmation par la Commission d'Appel de la décision de la CDSA.

4-12 / Situation du club de SEBAZAC.

Confirmation par la Commission d'Appel de la décision de la CDSA.

4-13 / Situation du club de MILLAU.

La Commission prend connaissance du courrier du secrétaire de MILLAU SO.

Après étude du dossier, la Commission donne un avis favorable à la demande du club pour bénéficier d'un muté supplémentaire pour l'équipe 1 évoluant en Départemental 1 pour la Saison 2020/2021 (Nombre d'arbitres officiels formé par le club).

<i>Ces décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission compétente dans les conditions de forme et délais prévus aux règlements généraux (Article 191 des règlements généraux de la L.F.O).</i>

Le Président de Commission,

Arnaud DELPAL

Le Secrétaire de séance,

Jean-Louis CAUMES